

N° 97 - JANVIER 2025

BULLETIN DE **Paulhac**



**Olympiades école Paulhac**

Modifications  
du PLU  
p.6

Extension  
de la zone urbaine  
p.8

Programme  
LED++  
p.8

Olympiades  
à l'école  
p.12



# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL p. 3

## VIE MUNICIPALE p. 4, 5

- Synthèse des délibérations
- Permanences de Nathalie RAOUX, maire : mercredi
- Rencontre avec... Jean-Michel BERSIA

## ACTUALITÉS p. 6, 7

- Modifications PLU
- Au revoir le cuivre, bonjour la fibre !
- Base Adresse Nationale
- Ateliers numériques
- Evolution TAD pour les 11-17 ans
- Conférence débat sur les violences intra-familiales

## TRAVAUX p. 8

- Extension de la zone urbaine
- Travaux sur les chemins communaux
- Programme LED++ & nouveaux lampadaires photovoltaïques

## RAPPELS p. 9

- Stationnement
- Déjections canines
- Cimetière

## CULTURE ET FESTIVITÉS p. 10, 11

- Retour sur le repas CCAS pour les aînés
- Cérémonie du 11 novembre
- Printemps du Rire en mars 2025
- Parenthèses Musicales : 11<sup>ème</sup> saison

## ÉCOLE p. 12, 13, 14

- Retour sur les Olympiades
- Où sont passés les AESH ?
- Rentrée scolaire
- Concours de décoration de Noël des maisons des écoliers
- ALAE /ALSH

## TALENTS p. 15

- Quentin Delmas et Amandine Couderc

## BIBLIOTHEQUE & ESPACE DE VIE SOCIALE p. 16

- La bibliothèque-ludothèque - Association Caractères
- Sous les Tilleuls, ensemble, on va plus loin !

## SÉCURITÉ p. 17

- Présentation de l'application "Ma Sécurité" (police/gendarmerie)

## PAROLE AUX ASSOCIATIONS p. 18, 19

- ACCA de Paulhac
- Créatisiasmes
- Amicale Laïque
- La Pétanque Paulhacoise
- Le Club de l'Amitié de Paulhac

## INFOS p. 20

- Agenda des manifestations
- Etat Civil
- Liste des Assistantes Maternelles



## Chères Paulhacoises, Chers Paulhacois,

L'année 2025 s'ouvre devant nous, pleine de promesses, d'opportunités et de défis à relever ensemble. C'est avec une profonde gratitude pour votre confiance et un engagement renouvelé que je m'adresse à vous, prête à poursuivre à vos côtés le travail entamé pour faire de notre commune un lieu toujours plus accueillant, dynamique et solidaire.



L'année écoulée a été marquée par les changements et les projets ambitieux : l'élection du maire et de ses adjoints, l'arrivée d'une nouvelle agente, accompagnée de deux changements de poste et de posture, et la conclusion, sur la base de la démocratie participative, de la phase d'étude de l'aménagement de la cour située entre l'EVS et la bibliothèque municipale, phase initiée en 2022.

2025 sera l'année de la concrétisation et de la réalisation de ce projet. Je tiens à saluer chacun des participants pour sa contribution et son engagement.

Cette année nous poursuivrons notre action en ayant le souci permanent de préserver pour notre commune cette qualité de vie qui nous est si chère tout en gardant, toujours présente, la volonté de partage qui nous anime.

Je formule le vœu de voir 2025 placée sous le signe de l'entraide, du partage et de la paix. Vos idées, vos initiatives et vos attentes continueront de guider nos actions, car c'est ensemble que nous bâtissons l'avenir de notre territoire.

Je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux pour 2025, une année pleine de santé et riche de succès et de bonheurs, petits et grands. Qu'elle vous apporte pleine satisfaction dans vos projets personnels et professionnels.

Sincèrement,  
**Nathalie Raoux**  
Maire de Paulhac



# En direct du **Conseil Municipal**

VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.



## Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024

- Rénovation et mise en conformité des prises guirlandes,
- Approbation de la création d'une filiale de la SPL AREC (Agence Régionale Energie Climat) et de l'augmentation de son capital, la commune étant actionnaire,
- Création d'une nouvelle voie "chemin de L'Aouzelet",
- Déplacement de la zone d'agglomération sur les routes départementales RD32 et RD32D,
- Engagement d'une démarche d'études de transfert de compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou,
- Dispense d'évaluation environnementale dans le cadre de la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme),
- Création d'un emploi " responsable équipe école et cantine" à temps non complet,
- Vote des subventions 2024 accordées aux associations.

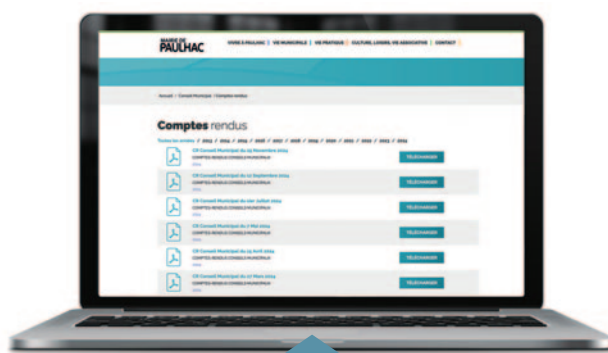
## Séance du 12 septembre 2024

- Modification du prix des repas de la cantine scolaire et mise à jour du règlement intérieur de la cantine,
- Transfert de la gestion de la voirie et des trottoirs à la C3G des lotissements le Panorama 1 & 2, le Square du Pré Vert et les Jardins de Paulhac,
- Délégation donnée au maire pour signer différentes conventions de mise à disposition des locaux municipaux,

- Mise à jour de la convention C3G de mise à disposition services et fonctionnement,
- Modification du prix de l'entrée aux spectacles des Parenthèses Musicales,
- Programmation de la saison des Parenthèses Musicales 2024-2025 et demande de subvention à la région Occitanie,
- Mandat spécial pour la participation de deux élus au congrès des Maires de France 2024.

## Séance du 25 novembre 2024

- Avis favorable portant sur la demande d'autorisation de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel DN 200 Villariès - Albi, dénommée "projet REVA",
- Durée des concessions du cimetière et nouveaux tarifs.



Pour en savoir plus,  
retrouvez les comptes-rendus complets  
sur le site internet de la commune :  
[www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr)

### Permanences de Madame la Maire :

Nathalie Raoux, maire, assure une permanence sur rendez-vous les mercredis et un vendredi sur deux (sauf impératif professionnel) aux horaires d'ouverture de la Mairie. Vous avez la possibilité également de solliciter un rendez-vous en dehors des heures et jours d'ouverture de la Mairie.

# Jean-Michel Bersia, l'enfant de **Paulhac**



*Jean-Michel Bersia, premier adjoint, est un natif de Paulhac qui revendique haut et fort ses origines et s'investit à fond pour son village.*

*Âgé de 51 ans, il représente dans sa famille la troisième génération d'agriculteurs, succédant à son père en 1996, lui-même ayant repris la ferme acquise par le grand-père venu d'Italie.*

*"Mon frère et mes sœurs ne voulaient pas rester sur l'exploitation ; j'ai donc orienté mes études vers ce métier et obtenu ce qui serait aujourd'hui l'équivalent d'un Bac Pro".*

En 2014, Didier Cujives, désireux de garder un lien avec la ruralité, lui propose d'intégrer son équipe. *"Au début, se souvient Jean-Michel, j'ai accepté par simple curiosité, pour voir".*

Mais bien vite, il se prend au jeu. *"Je me suis finalement intéressé à tout, notamment à l'urbanisme, avec déjà le souci de maintenir un équilibre entre zones urbaines et agricoles. Mais mon premier mandat a surtout été marqué par la mise en place du Marché Gourmand, une manifestation dont je suis à l'origine et qui perdure aujourd'hui. Mes contacts avec les jeunes agriculteurs et producteurs locaux ont été un atout non négligeable pour mettre sur pied cet évènement".*

Pour son mandat suivant, en 2020, Jean-Michel Bersia devient adjoint au maire en charge des travaux, de la voirie et du management des agents du service technique. *"C'est une mission qui me convient tout à fait. Elle est facilitée par les nombreuses relations que j'entretiens depuis longtemps avec les habitants, ainsi que ma parfaite connaissance du territoire de la commune".*

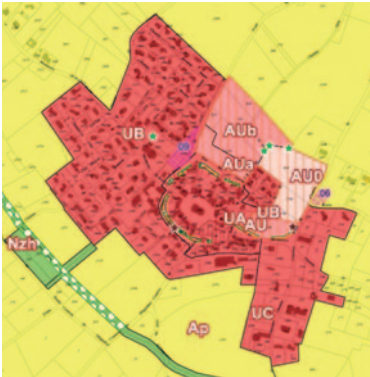
Son engagement d' élu est clair et rattaché à des valeurs qu'il défend : *"je souhaite travailler au plus près des Paulhacois dans une relation de confiance. Je me fais un devoir d'être toujours disponible pour eux, à l'écoute, afin de trouver dans la mesure du possible une solution à leurs demandes".*

Un petit regret qu'il évoque, c'est celui de voir les Paulhacois de souche de moins en moins motivés pour s'impliquer au sein d'une équipe municipale. *"Le constat est flagrant : quand Didier Cujives a débuté son premier mandat, il était le seul nouvel arrivant sur la commune au sein du conseil. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que deux originaires du village".*

Un bémol qui n'entame pas son enthousiasme pour exercer son rôle d' élu, avec des journées bien remplies ! *"Entre mon métier d'agriculteur qui me comble, mon engagement communal et ma vie de famille, je n'ai pas le temps de m'ennuyer !".*

Lorsqu'il évoque l'avenir du village, Jean-Michel Bersia s'avoue inquiet de l'évolution des structures politiques et administratives. *"Nous sommes de moins en moins maîtres chez nous. Du fait du transfert de nombreuses compétences vers l'intercommunalité ou le département (on va vers un PLU intercommunal), notre pouvoir de décision va devenir de plus en plus limité".*

# Modifications pour le **PLU**



Le 17 décembre 2024, le conseil municipal a approuvé la première modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paulhac, une étape essentielle pour anticiper les besoins futurs de notre commune tout en préservant son cadre de vie.

Depuis son adoption le 12 novembre 2018, le PLU nécessitait quelques ajustements pour mieux répondre aux dynamiques actuelles. Cette modification s'inscrit dans un contexte de croissance démographique et d'attractivité renforcée par la proximité de la métropole toulousaine.

## Les principaux objectifs de cette modification sont :

- L'ouverture à l'urbanisation d'une zone (Nord du village) pour accueillir de nouveaux logements.
- L'amélioration du règlement écrit, notamment pour intégrer des typologies variées d'habitats.
- L'optimisation des emplacements réservés, en phase avec les projets municipaux actuels.
- La prise en compte des enjeux environnementaux, en lien avec la loi Climat et Résilience.

Une nouvelle zone est ouverte à l'urbanisation au nord du village, au travers d'une opération d'aménagement d'ensemble et plus précisément une orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Il s'agit d'un projet structurant pour renforcer la centralité de Paulhac avec la création d'environ 50 à 55 logements répartis en plusieurs phases.

Cette ouverture est possible grâce aux investissements sur le réseau d'assainissement par RÉSEAU 31, avec une nouvelle station d'épuration opérationnelle d'ici 2026.

Par ailleurs, cette modification a permis d'actualiser le règlement du PLU. De nouvelles dispositions facilitent la diversité des logements tout en préservant la qualité architecturale et environnementale.

En outre, les emplacements réservés dans le PLU de 2018 ont été ajustés : certains qui

n'avaient plus d'utilité (ex : emplacement réservé pour la station d'épuration) ont été supprimés car devenus obsolètes.

Cette modification du PLU reflète la volonté de concilier développement urbain et respect de notre environnement rural. Avec une attention particulière portée aux mobilités douces, aux espaces verts et à la gestion durable des ressources, ce projet vise à construire un Paulhac accueillant, dynamique et durable.

Pour plus de détails, le document complet est disponible en mairie et sur le site internet de la commune. Ensemble, construisons l'avenir de Paulhac !

**Nathalie Thibaud,**  
Maire-adjointe

## Au revoir le cuivre, **bonjour la fibre !**

Sur la commune, les services du réseau cuivre (téléphone fixe, ADSL) seront arrêtés en janvier 2026. Il faudra alors passer à la fibre optique, une technologie moins sensible aux aléas climatiques, au vieillissement, plus performante et moins énergivore. Pour ce faire, vous devez vous rapprocher de votre fournisseur actuel (ou en changer si vous le souhaitez) afin de souscrire un abonnement similaire sur une ligne fibre et demander la conservation de votre numéro de téléphone.



## Base **Adresse Nationale**

La Base Adresse Nationale est la seule base de données de référence pour les adresses en France officiellement reconnue par l'administration. Elle a pour but de répertorier l'intégralité des adresses du territoire et de les rendre utilisables par tous (services publics, services de sécurité et de secours, gestionnaires de réseaux, services de livraison et navigation, ...).

Sa construction est assurée par les communes, seules autorités compétentes, via les Base Adresse Locale. À ce jour, 90% des adresses de Paulhac sont certifiées. La mise à jour est en cours, c'est pourquoi il est essentiel de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie afin de faire remonter les problèmes rencontrés et y remédier.

Nous vous invitons à consulter le site officiel pour en savoir plus : <https://adresse.data.gouv.fr/>

## Ateliers **numériques**

*En partenariat avec le Comité de bassin d'emploi du Nord-Est toulousain-Tarn et le Centre Communal d'Action Sociale, la mairie accueille dans la Salle du Conseil, tous les lundis de 9h30 à 11h30, depuis novembre et jusqu'à la mi-février, des ateliers numériques.*

Ils sont destinés aux seniors et aux micro-entrepreneurs qui éprouvent des difficultés dans l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, tablettes ou téléphones). Une dizaine de personnes peuvent participer à ces séances qui se déroulent dans un lieu accessible pour les personnes à mobilité réduite.



## Transport à la demande **TAD : du nouveau pour les 11 /17 ans**

Jusqu'à présent, le service du transport à la demande mis en place par la Communauté des Communes des Coteaux du Girou (C3G) permettait aux Paulhacois de se rendre le mercredi à Montjoire, Villariès, Bazus ou Lapeyrouse-Fossat, le coût du trajet étant de 2€ (4€ aller/retour).

Par décision du dernier conseil communautaire qui s'est tenu en décembre, un dispositif complémentaire a été mis en place en direction des jeunes de 11 à 17 ans. Ils peuvent désormais bénéficier de ce transport à la demande au tarif de 1€ (2€ aller/retour). Une nouveauté qui va leur permettre notamment l'accès aux structures culturelles et sportives de Lapeyrouse-Fossat (arrivée à 14 heures et départ pour le retour à 16 heures).

Rappelons que pour bénéficier de ce service une réservation est indispensable, au moins 48 heures à l'avance, au 08 05 60 81 00 (numéro vert).

**Plus de renseignements sur le site : [cc-coteaux-du-girou.fr](http://cc-coteaux-du-girou.fr)**

## Conférence débat sur les **violences intra-familiales**

Vendredi 15 novembre 2024 a eu lieu à la salle des fêtes une conférence-débat sur les violences intra-familiales (VIF) organisée par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

A l'initiative de Brigitte GALY, Vice-Présidente en charge du Social et de sa commission, cette soirée s'inscrivait dans la poursuite des actions engagées par les maires, très sensibilisés par le sujet.

Trop souvent gardées secrètes, les violences intra-familiales marquent la vie et isolent les femmes, hommes et enfants. Connaître les numéros de téléphone utiles comme le **3919 "Arrêtons les Violences"** et savoir vers qui s'orienter permet aux victimes de briser le silence.

La Brigade de gendarmerie de l'Union/Montastruc-la-Conseillère, l'association "Une autre femme !" de Verfeil, les CCAS des communes demeurent des référents de première écoute, de soutien, d'aide et d'appui. Des associations comme le CBE du NET-Tarn ou l'Espace de Vie Sociale "Sous les Tilleuls" de Paulhac proposent des actions tournées vers les violences faites aux femmes.

**Cette soirée se voulait un moment de relais d'informations pour que plus personne n'ait à souffrir en silence. Espérons qu'elle aura rempli sa mission.**

## Extension de la zone urbaine

Afin de lutter contre la vitesse excessive de certains véhicules, il a été décidé d'agrandir la zone urbaine et sa limitation à 50 km/h. Le panneau d'entrée en agglomération situé sur la D32 (Route de Montastruc) est déplacé pour être installé avant l'embranchement avec la Route de Buzet. Une solution permettant d'accroître la sécurité aux abords des installations sportives.



## Travaux sur les chemins communaux

Le Chemin du Poutou et le Chemin de Gémil ont nécessité la réalisation de travaux d'entretien avec le curage des fossés et l'assainissement de certains points sensibles aux phénomènes d'eau stagnante.



## Installation de nouveaux lampadaires à LED et photovoltaïques

Le **programme LED++** du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) est terminé pour la commune de Paulhac.

L'éclairage public est un enjeu majeur de la transition énergétique, intégrant à la fois des dimensions économiques, environnementales et sociales : maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses, sécurité des personnes et des biens.

Le **programme LED++** avait pour ambition de rénover l'intégralité du parc d'éclairage public des communes du SDEHG avec des LEDS à l'horizon 2027. C'est chose faite pour la commune de Paulhac qui compte, à l'issue des travaux entrepris et terminés, 116 points lumineux rénovés avec l'installation de lampadaires photovoltaïques. Une transformation qui se traduit par 78 % d'économie d'énergie, soit 21 123 kWh par an.

En termes de dépenses d'énergie, c'est 4 215 € d'économie annuelle pour la commune.

### Programme LED++ Les chiffres-clés

**116**  
points lumineux rénovés,

**78%**  
d'économie d'énergie,  
soit 21 123 kWh d'économie  
annuelle d'énergie générée,

**4 215 €**  
d'économie annuelle  
sur les dépenses d'énergie  
de votre commune.



Pour maintenir un cadre de vie agréable et éviter tout conflit, il est bon de rappeler certains principes du bien vivre ensemble garantissant une bonne entente entre les citoyens. Deux sujets méritent d'être évoqués.

## Stationnement **abusif**

Il a été constaté sur la commune la présence de véhicules garés sur la voie publique pendant plusieurs jours au même endroit. Pour éviter toute gêne et désagrément, voici ce que dit la loi.

Le stationnement abusif signifie le fait de laisser son véhicule sur la route trop longtemps (plus de 7 jours) ou le fait d'être garé en stationnement gênant pendant plus de deux heures après avoir reçu un procès-verbal.

En cas de stationnement abusif de plus de 7 jours, ceci constitue une contravention de 2<sup>ème</sup> classe. Les sanctions appliquées dans ce cas sont une amende forfaitaire de 35 euros (75 euros si elle est majorée). Il peut y avoir aussi une immobilisation du véhicule et un éventuel envoi en fourrière.

Une bonne nouvelle quand même : en cas de stationnement abusif, aucun retrait de points n'est engendré.

## Déjections **canines**

Le problème se pose dans bien des communes : malgré les efforts des municipalités mettant à disposition des bornes avec des sachets pour les déjections canines, force est de constater que certains ne les utilisent pas.

Il existe plusieurs de ces bornes aux endroits "stratégiques" du village. Penser à les utiliser c'est, outre le fait de préserver la propreté de nos trottoirs, permettre à nos employés municipaux de travailler dans de bonnes conditions, à l'abri des mauvaises surprises. On imagine aisément le désagrément qu'entraîne, par exemple lors d'une tonte, la projection soudaine d'une offrande canine malvenue !



## Cimetière

*Dans le cadre de la gestion du cimetière, la commune avait lancé en 2022, selon le Code général des collectivités territoriales, une procédure de reprise de concessions perpétuelles et centenaires présumées à l'abandon.*

Cette procédure est maintenant terminée. De nouvelles concessions sont disponibles dans l'ancien cimetière. Les personnes désireuses d'en acquérir une doivent s'adresser à la mairie pour connaître les modalités de vente.



## Un repas des aînés très apprécié !

Record d'affluence pour le repas des aînés offert par la Mairie et le CCAS qui, pour la première fois, a réuni plus de cent personnes.

C'est le 24 novembre à partir de midi que se sont retrouvés les convives pour un moment toujours très prisé. À la perspective d'un bon repas s'ajoutait le plaisir des retrouvailles pour partager souvenirs, anecdotes, et considérations diverses sur notre drôle d'époque !

Et comme la bonne chère n'empêche pas de garder la forme, l'après-midi a permis aux couples de danseurs d'entrer en piste, activité sans nul doute très bénéfique pour une bonne digestion !

## Commémoration du 11 novembre !



Le vendredi 8 novembre 2024 les élèves de l'école élémentaire de Paulhac ont participé

aux commémorations du 11 novembre, en hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale.

Rassemblés devant le monument aux morts du village, Roxane (CE2), Manon L. (CM1), Ugo (CM1), Lisa (CM2) et Ariane (CM2) ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) puis l'ensemble des élèves a parfaitement chanté la Marseillaise. Accompagnés des enseignants, de la maire et de ses adjoints, des élus locaux et des habitants, Lucas (CP), Anaïs (CE2) et Manon A. (CM1) ont déposé une gerbe de fleurs pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. Cette cérémonie a été un moment de recueillement et de transmission des valeurs de paix et de mémoire aux jeunes générations. Elle s'est achevée dans la cour de l'école autour d'un goûter offert par la municipalité avec la présence des anciens combattants qui ont volontiers répondu aux questions de certains enfants.

## Printemps du Rire 2025

Le grand festival toulousain de l'humour fera une fois de plus escale à Paulhac.

Ce sera le jeudi 13 mars à 20h30.

Dans le cadre des "Tournées des jeunes talents", la salle des fêtes du village verra se produire trois humoristes prometteurs : Alice Lombard, Arthur et Guyotte, étoiles montantes du stand-up, habitués des Comedy clubs parisiens.

*Dans sa programmation, le Printemps du Rire annonce la couleur :*

*Préparez-vous à vivre une soirée remplie de rires et de bonne humeur !*



MARDI 11 MARS • 21H30  
LE BIJOU TOULOUSE

En vedette trois incroyables humoristes sélectionnés parmi 230 candidatures dans le cadre du dispositif Jeunes Talents 2025.

Ces trois artistes prometteurs ont conquis le jury par leur talent et leur originalité.

# 11<sup>ème</sup> saison pour les **Parenthèses Musicales**

**C'est reparti !**

Cette saison, les **"Parenthèses Musicales"** vous convient à trois grands rendez-vous.



Le premier a rassemblé 80 personnes le samedi 12 octobre à l'église, avec le concert lyrique de **Juliette Mey**, accompagnée du pianiste **Christophe Larrieu**.

Juliette Mey, originaire de Toulouse, couronnée aux Victoires de la Musique Classique 2024 dans la catégorie "Révélation artiste lyrique", a ébloui le

public avec ses interprétations expressives et sa technique vocale maîtrisée.

**Il reste deux autres rendez-vous tout aussi prometteurs à ne surtout pas manquer !**



Juliette Mey

Christophe Larrieu



Sweet Potato Vine

**Le samedi 3 mai, à 20h30, à la salle des fêtes,** venez découvrir le groupe **Sweet Potato Vine**,

quartet de folk américaine et "old time" incluant guitare, banjo, contrebasse, violon et voix en harmonies. Sweet Potato Vine, c'est Gregg le New Yorkais, Léa de la Ville Rose, Jake from Indiana et Maël de son potager au bord du Tarn. **Un groupe festif et coloré qui s'inspire des racines profondes de la musique Folk Américaine, Bluegrass & Old Time tout en ajoutant une touche supplémentaire de fraîcheur et de fun.**

**Enfin le samedi 28 juin à 20h30,** la Place des Tilleuls accueillera le groupe **Locoson**. De quoi danser à en perdre le souffle !

Ce groupe de musique latine emmené par **Philippe Busquets**, enchaîne les airs et les rythmes venus de Cuba ; une touche de jazz, une dose de salsa piquante, de la rumba, des chansons en français et en espagnol... **un cocktail explosif qui invite irrésistiblement à la danse.**



# Ecole Gérard Lang : sport, culture & implication citoyenne

## Olympiades

La municipalité a organisé une journée Olympiades inoubliable le vendredi 5 juillet 2024, rassemblant tous les élèves de l'école autour d'activités sportives et ludiques. Les enfants ont pu découvrir et pratiquer le tennis, le volley-ball, le rugby, le disc golf et la pétanque, devenue officiellement à Paulhac un sport olympique ! L'animation était encadrée par des membres passionnés du club qui

ont également offert une collation à chaque participant. Après un pique-nique convivial dans l'enceinte de l'école, les élèves ont poursuivi les jeux, animés par les "grands" de CM dans la continuité des olympiades du mercredi matin. La journée s'est clôturée en beauté avec un goûter et la remise de cadeaux offerts par la municipalité : un t-shirt "*J'aime Paulhac*" et une médaille, symboles d'une journée riche en partage et qui laissera de beaux souvenirs à tous les participants.



## Où sont passés les AESH ?

Avec sept enfants notifiés par la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), l'école élémentaire devrait bénéficier de 2,15 Équivalents Temps Plein pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH).

Or, une accompagnatrice nommée à la rentrée est partie en congé maladie au mois d'octobre sans être remplacée et une seconde auxiliaire qui devait commencer son contrat le 4 novembre ne s'est pas présentée. Résultat : les deux classes de CP/CE1 et CE2/CM1, dans lesquelles se trouvent les élèves

concernés, ont fonctionné sans aucune aide. Face à cette situation, un collectif de parents d'élèves s'est formé, entreprenant de nombreuses démarches, sans résultat. Alertée, la maire Nathalie Raoux a adressé, avec la députée Anne Stambach-Terrenoir, une lettre commune au directeur académique des services de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne, demandant au Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé de trouver une solution rapide.

***Une AESH est finalement arrivée le 9 décembre et la seconde est présente depuis le lundi 6 janvier, mettant ainsi fin à une situation inacceptable.***

## Rentrée scolaire

*La rentrée scolaire 2024/2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'effectif pour cette année est de 118 élèves : 45 en maternelle et 73 en élémentaire.*

Le projet d'école qui sera décliné au cours des 10 prochains mois a pour intitulé : *"Vivre ensemble à travers les arts"*. Premier et superbe exemple : une interprétation de haute volée de La Marseillaise par les élèves et une discipline impressionnante lors de la cérémonie du 11 novembre ont été unanimement saluées par les nombreux participants.

Un autre temps fort : l'exposition du mardi 26 novembre dans l'enceinte de l'école, des peintures de l'artiste Alain Besse, donnant à voir de très beaux paysages.

Chorale, peinture... et cinéma ! Toutes les classes retourneront à la salle Jacques Brel de Montastruc

une fois par trimestre. La première sortie a eu lieu le mardi 3 décembre 2024 pour les deux classes de maternelle et la classe de CP-CE1 avec le film *"Capelito fait son cinéma"*. Le 9 décembre, ce sont les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 qui ont assisté à la projection de *"Linda veut du poulet"*.

Toujours pour le volet culturel, Le partenariat avec la bibliothèque municipale est reconduit au rythme d'une fois par période.

Côté sportif, les CE2/CM1 et une classe de Montjoire feront un cycle de 8 séances de natation à la piscine de l'Union de février à avril. Elles seront encadrées par les enseignants et des parents d'élèves volontaires.

Enfin ne ratez pas un petit déjeuner douillet, sans sortir de chez soi, grâce à la tournée de croissants prévue pour le samedi 8 février !

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des partenaires contribuant à la réussite de ces projets.



## Des maisons féériques pour le concours de Noël !

Organisé par le CCAS et destiné à récompenser le jardin, le balcon ou la fenêtre la mieux décorée et visible depuis l'espace public, ce concours dont c'était la première édition a enthousiasmé les élèves de l'école.

Les résultats ont été dévoilés le 13 décembre, lors

de la soirée de Noël de l'école, en présence de Nathalie Raoux, présidente du CCAS, et Muriel Burgat, vice-présidente. Les deux représentantes ont remis des lots aux participants, grâce au soutien précieux du Marché aux Affaires de Bessières.

*Bravo à tous pour ces décorations qui ont embelli Paulhac et, bien sûr, rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition !*

# ALAE / ALSH

Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou sont gérés par l'association LE&C Grand Sud.

## L'équipe d'animation se compose de :

- **Directrice** : Laurie STURM
- **Adjointe** : Charline Guegan
- **Equipe ALAE** : Amandine S., Nassima T., Manon K., Elsa Z., Margaux P.
- **ATSEM** : Delphine S., Marie D., Annie P.,
- **Equipe ALAE Mercredi** : Héloïse R., Amandine S., Charline G., Camille B.
- **Animatrice pool inclusion** : Virginie B.,
- **Restauration scolaire** : Brigitte E., Maria

**ALAE du mercredi : un temps de relâche dans la semaine propice aux rencontres et à la découverte de son environnement.**

Une quarantaine d'enfants de Paulhac et de Montjoire sont accueillis le mercredi de 12h à 18h30. "Au gré de mes envies", tel est le besoin exprimé par les enfants sur ce temps d'accueil. Plusieurs ateliers sont proposés : relaxation et bien être, ateliers culinaires, jeux de société, jardinage, activités sportives et manuelles.

## Les horaires ALAE à Paulhac :

	7h30 - 8h50		9h - 12h	12h - 13h35		13h45 - 16h	16h - 17h	17h - 18h30
<b>Lundi</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>TAP/NAP</b>	<b>ALAE</b>
<b>Mardi</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>TAP/NAP</b>	<b>ALAE</b>
<b>Mercredi</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>ALAE de 12h à 12h30</b>	<b>ALSH jusqu'à 18h30</b>			
<b>Judi</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>TAP/NAP</b>	<b>ALAE</b>
<b>Vendredi</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>ALAE</b>	Passage de relais	<b>Ecole</b>	<b>TAP/NAP</b>	<b>ALAE</b>

**ALSH** : Les accueils de loisirs LE&C Grand Sud de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou proposent un programme d'activités et sorties autour de la thématique des châteaux forts.



## Le fonctionnement :

■ **Matin** : 7h30-8h50.

**A chacun son rythme.**

Les équipes privilégient un accueil individualisé. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s'"éveiller" à son rythme.

■ **Midi** : 12h00-14h00.

**Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant.**

Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour articuler le temps de repas et les loisirs.

■ **Soir** : 16h00-18h30.

**Découvertes et expérimentations**

Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

**Des TAP** variés et adaptés aux différents âges sont proposés aux enfants lundi, mardi, jeudi de 16h à 17h sur un temps de gratuité, cette année nous avons du skateboard, breakdance, travaux manuels...

## Contacts ALAE /ALSH :

**Adresse** : 5 route de Montjoire - 31380 Paulhac

**Fixe** : 05 61 42 24 35 - **Port** : 06 42 73 07 89

**Mail** : enfance-paulhac@lecg.org

## Projet à venir : Prochaine Fête de l'Enfance le 24 mai à Bazus.

Organisée depuis 2012 sur le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou par les accueils de loisirs et les Centres d'Animation Jeunesse LE&C Grand Sud, la 10<sup>ème</sup> édition de la Fête de l'Enfance se tiendra à Bazus.

# Deux Paulhacois " mis à l'honneur"

## Quentin Delmas réalise la maquette d'un plan cadastral de 1837

Quentin Delmas aime son village et se passionne pour son histoire. Il vient d'offrir à la commune la maquette d'un plan cadastral de 1837, en s'appuyant sur ses recherches aux archives départementales. Pour la réalisation, il a pu également compter sur les compétences acquises dans son domaine, Quentin ayant étudié à l'ENSA de Toulouse (École Nationale Supérieure d'architecture) avant de rejoindre celle de Paris-Belleville.



Aux archives départementales, deux documents vont permettre la réalisation de son projet.

Le premier : un plan d'ensemble à l'échelle 1/10 000<sup>ème</sup> ; le second : une reprise par zonage à l'échelle 1/2500<sup>ème</sup>.

En faisant appel à l'informatique, il s'aide d'un logiciel et réajuste ces plans de zonage pour réaliser un plan d'ensemble plus détaillé. Puis, il retravaille la mise à l'échelle pour passer à la réalisation de la maquette. La pièce est découpée au cutter dans du carton fort avant de rejoindre son support en bois pour le collage. *"Je n'ai pas*

*vraiment compté le nombre d'heures, confie-t-il, mais, en plus des recherches et du travail préparatoire, il m'a fallu une bonne semaine de travail pour la réalisation de la maquette"*.

L'œuvre est librement consultable en mairie pour tout Paulhacois curieux de l'histoire de son village.

Quentin Delmas conseille de s'attarder sur les différents lieux-dits : *"ils sont nombreux et certains noms se sont aujourd'hui perdus. Une autre surprise a été de constater la présence d'une mare qui se trouvait au cœur du village et qui a aujourd'hui disparu"*.

## Amandine Couderc publie un livre jeunesse, beau et utile !

Amandine COUDERC, sophrologue certifiée et installée sur la commune de Paulhac et Laurence TRAN, autrice-illustratrice depuis 2016, ont eu la joie de réaliser ensemble un ouvrage jeunesse intitulé *"Et toi, as-tu déjà eu peur ?"*

Ce livre est composé d'un joli conte plein de magie et de douceur ainsi que d'exercices pratiques pour aider les enfants à surmonter leurs peurs.

Laurence et Amandine ont choisi de reverser 1€ par livre à la merveilleuse association *"Dessine-moi une maison"* qui accueille et accompagne les familles à la Maison des Parents de Toulouse pendant toute la durée d'hospitalisation de leur enfant au CHU de Purpan.



Pour vous procurer cet ouvrage au prix de 15€, vous pouvez contacter Amandine ou Laurence :  
 amandinecouderc.sophro@gmail.com  
 06.31.14.64.18  
 laurence.tran@laposte.net  
 06.58.45.86.53

# La bibliothèque-ludothèque

## Association Caractères

### *Une équipe motivée !*



Balade contée dans la forêt de Buzet, contes et lectures pour enfants, soirée Halloween, course aux œufs et autres événements animeront la bibliothèque-ludothèque en 2025.

**Le livre et les jeux restent toujours au centre de nos préoccupations pour mieux répondre à vos attentes. N'oubliez pas la "boîte à idées" qui facilite nos choix.**

Dès ce début d'année, vous trouverez de nombreux livres récompensés par des prix littéraires, certains très attendus, mais aussi des Mangas et autres publications pour jeunes et ados. Notre projet est d'actualiser notre fonds

documentaire. La société et la recherche évoluent vite !

Tous les mois, un groupe de lecteurs se réunit pour échanger autour de livres "coup de cœur". Ces moments permettent de faire circuler les ouvrages et de découvrir des pépites. N'hésitez pas à nous rejoindre pour une soirée entre amis avec des livres en guise d'invités, une soirée où les points de vue s'échangent, parfois avec passion !

L'espace jeux, quant à lui, a pris de l'ampleur et de nouveaux achats sont prévus. Faites-nous part de vos souhaits. Le dimanche 16 mars, les jeux seront sortis de leurs étagères et installés dans la salle des fêtes pour un après-midi de découvertes et de compétitions amicales. Venez en famille ou entre amis. **Notre équipe de bénévoles souhaite grandir avec vous !**

**Contact : [ludobibliothèque@paulhac.fr](mailto:ludobibliothèque@paulhac.fr)**

## Sous les Tilleuls, Ensemble, on va plus loin !

Notre Espace Bar-Café culturel vous accueille le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 18h à 20h et le vendredi de 18h à 21h.

**Les nouveautés au programme sont :**

**Le Help Café le jeudi de 18h à 19h :** un ou une bénévole vient parler de son métier, partager ses compétences et astuces en toute convivialité au comptoir du bar.

**Le Vendredi, c'est Permis de 19h à 21h :** scène ouverte, karaoké, ciné-débat... Vous avez une idée d'animation ? Contactez-nous !

**Retrouvez nos ateliers familiaux et de partage, et nos cycles d'accompagnement spécifiques :** Parentalité et, dès janvier, une proposition pour les jeunes de 14 à 18 ans autour de leur orientation scolaire et professionnelle.

**Sous les Tilleuls, ce sont aussi les P'tits Dèj Entrepreneurs du lundi matin,** de la mise à

disposition de salles pour vos réunions d'association ou d'entreprise, et toujours de l'écoute, de l'accueil et du Vivre Ensemble !

**Toutes les informations relatives à notre structure sont visibles sur notre site internet : [www.souslestilleuls.org](http://www.souslestilleuls.org), nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram : @souslestilleuls31, et via notre Newsletter (demander à s'inscrire par mail).**

**Contacts : [souslestilleuls31@gmail.com](mailto:souslestilleuls31@gmail.com)  
Julia au 06.25.49.62.64 et Françoise au 06.24.62.51.38**





# Application "Ma sécurité"

## un lien utile avec la police ou la gendarmerie

**L'application "Ma Sécurité" est disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement d'applications.**

Son objectif est de répondre le plus rapidement possible à vos interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la gendarmerie et la police. Ainsi, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Votre interlocuteur répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la plus adaptée. En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.

Ma Sécurité s'adresse au grand public et complète l'offre habituelle de la gendarmerie ou la police. L'interface de l'application vous présente 4 onglets : Accueil - Actualités - Conseils et Numéros utiles. Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées :

- appels d'urgence,
- signalement (d'un rodéo urbain, d'une personne radicalisée...),
- démarches administratives (pré-plainte en ligne, plateforme PERCEVAL, dispositif THESEE,...),
- actualités locales et/ou thématiques
- fiches conseils de sécurité ou de prévention (habitation, sécurité routière, procuration de vote, harcèlement).



Pour faciliter vos démarches, une cartographie des commissariats et brigades de gendarmerie vous est présentée. Elle regroupe les coordonnées et les horaires d'ouverture.

Vous pouvez aussi être informé par des notifications des actualités locales concernant la sécurité sur votre commune.

*Alors  
n'attendez plus et  
téléchargez dès à présent  
l'application "Ma sécurité".*





## ACCA de Paulhac

*La saison a commencé avec, la veille de l'ouverture, notre traditionnel sanglier à la broche. Nathalie, notre nouvelle maire, nous a fait l'honneur de se joindre à nous pour ce petit repas,*

*accompagnée de Jean-Michel BERSIA, 1<sup>er</sup> adjoint, et Bruno LECOURT, conseiller municipal. Nous avons été accueillis à la ferme de M. et Mme BONHOMME et de M. AUZIES. Encore merci pour leur gentillesse.*

Notez sur vos agendas nos prochaines activités. Le 18/01/2025 repas de fin de saison avec nos adhérents, nos agriculteurs et quelques élus, organisé à la salle des fêtes. Et surtout le 15 mars 2025, ne manquez pas notre traditionnel repas de chasse ouvert à tous de midi à minuit !

## Créatisismes

*Le début de la saison 2024/2025 a bien démarré et nous avons tous pu nous retrouver au sein des différentes sections dans la joie et la bonne humeur...*

La **section Théâtre Jeunes-Ados**, sous la houlette de Patrick, se tient tous les lundis à partir de 17h00.

Les **sections Gym**, sous la direction de notre dynamique Muriel, ont repris le mardi soir. S'y ajoute maintenant une activité le mercredi soir dans une ambiance toujours joyeuse !

La **section Yoga** est toujours animée par Maria Cristina pour le plaisir des participants les mardis et jeudis. N'hésitez pas à la contacter pour des renseignements et ainsi rejoindre le groupe.

La **section Rando**, menée par Bruno, continue ses sorties tous les mardis et jeudis et un samedi par mois, presque par tous les temps et avec beaucoup de bonne humeur. L'édition 2024 du Poutou s'est tenue en septembre et a rencontré un grand succès. Réservez déjà le dimanche 7 septembre 2025. Ce sera l'occasion de fêter les 25 ans de cette marche organisée entre Launaguet et Paulhac et encadrée par la section Rando.

La **section Scrapbooking**, notre petite nouvelle de l'an dernier, dirigée par Christiane, vous accueille tous les lundis après-midi.

**Nous remercions nos adhérents pour leur participation à la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 16 novembre 2024 et leur confiance renouvelée pour une nouvelle année au bureau en place. Notez déjà dans vos agendas la prochaine AG qui se tiendra le 15 novembre 2025. Elle sera suivie du traditionnel pot de l'amitié et d'un repas convivial.**

**Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2025 !**

### Le bureau :

- **Présidente** : Isabelle MAIGA MURAWSKI - 06.30.77.08.43
- **Secrétaire** : Evelyne SURO
- **Trésorière** : Monique FABRE

### Section Randonnée :

La saison 2024/2025, s'annonce très encourageante pour les Randonneurs Paulhacois avec de belles sorties en prévision. Le nombre d'adhérents reste équivalent aux saisons précédentes. La convivialité, le partage et la découverte de notre territoire font notre succès.

La saison se termine par la fermeture du gibier sédentaire le 19 janvier 2025, la chasse continue jusqu'au 31 mars pour le gros gibier. Si toutefois il y a des dégâts aux cultures, pour nos éleveurs de volailles et les particuliers causés par les sangliers ou les renards, la régulation de ces espèces est alors nécessaire.

### Notre AG du 18 mai 2024 a permis un petit renouvellement de bureau :

- **Président** : Yves GAUGUÉLIN
- **Vice-Président** : Clément AUZIES
- **Secrétaire** : Véronique BONHOMME
- **Trésorier** : Dominique BEAUVILLAIN
- **Secrétaire adjoint** : Lucien BECKER
- **Trésorier adjoint** : Kevin MURRAY

Ce bureau est élu pour trois ans.

Notre prochaine AG aura lieu au mois de mai 2025.

Toute l'équipe est à votre écoute pour répondre à vos questions et vos commentaires seront les bienvenus : ils nous permettent d'avancer.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2025 !

En septembre notre traditionnelle et emblématique **Marche du POUTOU** a connu une énorme affluence avec 240 marcheurs à l'arrivée à Paulhac. Elle a été suivie d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas apprécié de tous.

Pour 2025, une dizaine de sorties sont prévues le week-end dans notre belle région d'Occitanie (09, 12, 31, 32, 81, 82). L'occasion de découvrir un patrimoine très riche.

Si la marche vous tente, nous la pratiquons tous les jeudis après-midi. N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les chemins des territoires des Coteaux du Girou, du Val'Aïgo et du Frontonnais.

**Vous pouvez suivre toutes nos aventures en photos sur notre page Facebook "Rando Paulhacoise 31".**



**Tous les randonneurs Paulhacois vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2025.**

### Personne à contacter :

- **Bruno LECOURT** - Association "Créatisismes"  
Responsable Section Randonnée :  
bischnou31@yahoo.fr - 06 09 32 75 40

### Section Gym :

Il est encore temps de nous rejoindre pour bouger ton corps, cher lecteur et chère lectrice de ce bulletin !

Quoi de mieux que de faire du sport dans la bonne humeur et dans son village.

**Encore des adhérents exceptionnels cette année, motivés et reconnaissants. Du pur bonheur !**

### Contact :

- **Muriel DHOUILLY** : 06 61 58 38 52  
Cours gym douce : mardi de 18h45 à 19h45  
Gym cardio renforcement musculaire : mardi de 20h à 21h  
Abdos /fessiers : mercredi de 18h45 à 19h45

## Amicale **Laïque**

*À la suite du renouvellement de son bureau, composé de Laurent **POUVREAU** (président), Virginie **COUDERC** (vice-présidente), Pauline **BARLAN** (trésorière), Ilona **PELLEGRINO CHABIN** (secrétaire) et Adrien **NIEL** (secrétaire adjoint), l'Amicale laïque, qui a pour but de développer des liens de camaraderie entre ses membres et d'organiser des activités au profit des enfants, va mettre en œuvre divers projets afin d'aider au financement de sorties, d'activités et de matériels scolaires.*

Après la vente de sapins de Noël le 6 décembre 2024 et la soirée de Noël du 13 décembre 2024, sont prévus un carnaval le 7 mars 2025, un loto fin mai 2025 et la traditionnelle kermesse de fin d'année.

L'organisation d'un loto en remplacement de la tombola a été décidée afin d'ouvrir l'Amicale vers l'extérieur et de privilégier un événement intergénérationnel susceptible d'apporter davantage de financements à l'école. Le carnaval sera étoffé grâce à un concours de déguisements et un bon repas.

D'autres événements seront évidemment organisés au cours de l'année. L'Amicale souhaite à ce titre développer ses liens privilégiés avec l'école et la municipalité, mais aussi tisser des liens avec d'autres associations.

**Elle souhaite la bienvenue à tout nouveau membre pour faire vivre l'école et le village.**

## La **Pétanque** Paulhacoise

*La pétanque Paulhacoise continue son chemin. Qualificatifs pour aller au championnat départemental, coupe de France, coupe Haute-Garonne et championnat vétérans Haute-Garonne.*

Le club est très actif car tous les licenciés ont participé à une ou plusieurs compétitions avec plus ou moins de réussite. Voilà pour la partie sportive. Nous avons aussi des compétitions les vendredis soir en été et entre villages, ce qui permet aux membres et aux licenciés de jouer ensemble et de rencontrer des amis en mode 'compet'.

Mais la pétanque c'est aussi la choucroute, la fête de la musique, la soirée moules frites, le vide grenier, la fête du 14 juillet avec cette année des cochons grillés, notre participation à la fête de l'enfance, au marché gourmand et enfin notre premier loto qui fut une réelle réussite.

Forts de toutes ces expériences, nous lançons en début d'année une journée découverte pour les enfants à partir de 8 ans, encadrée par un licencié formateur, avec en ligne de mire une équipe pour faire des compétitions officielles.

La licence et les entraînements sont gratuits pour les enfants. Pour les adultes, elle reste cette année à 40€, avec pour 2025 autant de manifestations qu'en 2024.



**Venez nous rejoindre et ALLEZ PAULHAC !**

## Le **Club de l'Amitié** de Paulhac

*C'est avec plaisir que les membres adhérents se retrouvent dans les diverses activités organisées par les bénévoles et le bureau. Cette année du quarantième anniversaire a été exceptionnelle.*

Au loto du 7 avril, 370 personnes étaient présentes et le repas de fin d'année a compté 157 inscrits ! La préparation et la décoration de la salle, le repas et le spectacle dansant resteront longtemps gravés dans la mémoire des participants !



**Voici les principales activités pour 2025 :**

- **26 janvier** : thé dansant,
- **9 mars** : repas dansant,
- **6 avril** : 1<sup>er</sup> loto annuel,
- **17 mai** : journée marche à la forêt avec repas à midi et jeux l'après-midi,
- **3 juillet** : escapade d'un jour à visée culturelle ou touristique,
- **13 septembre** : concours de pétanque avec repas à midi et une remise de lots, l'après-midi jeux divers,
- **12 octobre** : thé dansant,
- **30 novembre** : 2<sup>ème</sup> loto annuel,
- **7 décembre** : repas de fin d'année,
- **9 décembre** : Assemblée Générale

Le bureau remercie tous les membres bénévoles et adhérents pour leur enthousiasme et leur motivation à participer aux différentes activités, ainsi que les personnes qui aident au repliement des tables et chaises de la salle des fêtes après chaque manifestation.

**Le club de l'amitié de PAULHAC vous souhaite une bonne année 2025 !**

**Contact :**

- A. **DIETRICH** Président - Tél. : 07 89 20 88 64

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## Janvier 2025

- **14/01** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **24/01** : Vœux du Maire - Salle des fêtes
- **26/01** : Thé dansant du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

## Février 2025

- **11/02** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

## Mars 2025

- **01/03** : Théâtre Adultes - Ludiscène - Salle des fêtes
- **07/03** : Carnaval de l'Amicale Laïque - Salle des fêtes
- **09/03** : Repas avec animation du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **11/03** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **13/03** : Printemps du Rire - Salle des fêtes
- **15/03** : Repas Association de chasse de Paulhac - Salle des fêtes

## Avril 2025

- **06/04** : Grand loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **08/04** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

## Mai 2025

- **03/05** : Parenthèses musicales - Salle des fêtes
- **13/05** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

- **17/05** : Marche en forêt + repas du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **25/05** : Loto de l'Amicale Laïque - Salle des fêtes

## Juin 2025

- **10/06** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **14/06** : Théâtre enfants / Fête de Sous les Tilleuls - Salle des fêtes
- **22/06** : Vide-Greniers de la Pétanque - Boulodrome
- **27/06** : Kermesse école de l'Amicale Laïque - Salle des fêtes
- **28/06** : Parenthèses musicales - Place des Tilleuls

## Juillet 2025

- **08/07** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **13/07** : Méchoui de la Pétanque - Boulodrome

## Etat civil

### Naissances

- **BENETEAU Garance** le 21/07/2024 à Saint-Jean
- **DER KHATCHADOURIAN Charles** le 02/09/2024 à Quint-Fonsegrives

### Mariages

- **Anthony SOULA et Audrey SICRE** le 03/08/2024

### Décès

- **LAFAYE Jean-Michel** le 10/02/2024
- **DELMAS née BUOSI Maria** le 05/03/2024

**Panneau Pocket**

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Scannez pour télécharger l'appli !

**GRATUIT**  
**ANONYME**  
**SANS PUBLICITÉ**

Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## Assistants Maternelles

- **Catherine AUDU** - 05 61 84 15 87 / 06 30 84 13 75  
32 route de Montjoire
- **Noëlle BLANC** - 05 62 21 19 42 / 06 81 56 57 62  
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"
- **Valérie BONHOMME** - 06 26 96 14 61  
20 route de Montastruc
- **Céline FORTIN** - 05 61 59 72 34 / 06 60 14 40 23  
4 route des Crêtes
- **Laëtitia HARMENT** - 09 75 24 97 12 / 06 98 28 48 60  
1 chemin le Clôt Mayral
- **Lisa LAGORSE** - 06 71 36 83 86  
9 bis route de Montjoire
- **Anne-Sophie MIRAUX** - 05 61 84 85 45 / 06 82 91 84 92  
22 route de Montastruc
- **Caroline PELFORT** - 05 62 21 19 42 / 06 64 89 89 37  
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"
- **Laurence SUBTIL** - 05 62 21 19 42 - 06 78 78 27 07  
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"

Retrouvez toutes les informations de la commune sur internet [www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr) et facebook



### Mairie de Paulhac

1 place des Tilleuls - 31380 Paulhac  
Tél. 05 61 84 25 30

[www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi  
De 8h45 à 12h  
et de 13h30 à 17h30